



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET),
- Vu l'arrêté du 30 octobre 2023 nommant les présidents des jurys des concours externes du CAPET ouverts au titre de la session 2024,
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours externe du CAPET, section hôtellerie-restauration, option sciences et technologies des services en hôtellerie et restauration, est constitué comme suit pour la session 2024 :

Président

M. Michel LUGNIER
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Président

M. Pierre VILLEMAIN
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de NANCY-METZ

Secrétaire général

M. Pierre TASSION
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de POITIERS

Membres du jury

Mme Caroline BRASQUIES
Professeure certifiée

Académie de MONTPELLIER

M. Benoit DELALAIN
Professeur certifié

Académie de REIMS

M. Dany FREYERMUTH
Professeur certifié

Académie de NANCY-METZ

M. Michel HARTBROT
Professeur certifié

Académie de PARIS

Mme Marie-Pierre LECLEVE
Professeure certifiée

Académie de NANTES

M. Frédéric LEICHTNAM
Professeur certifié

Académie de STRASBOURG

Mme Pascale MOUILLEBOUCHE
Professeure certifiée

Académie de STRASBOURG

M. Richard OLIVA
Professeur certifié

Académie de BORDEAUX

Mme Annick ROUQUETTE
Professeure certifiée

Académie de MONTPELLIER

Mme Anne SICOT
Professeure certifiée

Académie de RENNES

Mme Véronique STEFFEN
Professeure certifiée

Académie de GRENOBLE

Mme Frédérique VANDE RIVIERE
Professeure certifiée

Académie de POITIERS

Personnel administratif choisi en raison de son expérience en matière de gestion des ressources humaines

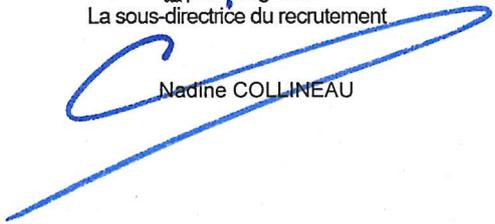
M. Antoine KAZAN
Administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la
recherche

Académie de NANCY-METZ

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 29 février 2024

Pour la ministre chargée de l'éducation
et par délégation
La sous-directrice du recrutement


Nadine COLLINEAU